

## BUDGET DE LA DDFiP DE L'ORNE – BILAN 2015 ET PERSPECTIVES 2016

A l'issue de l'exercice 2015, la DDFiP de l'Orne présente une situation budgétaire maîtrisée grâce à la poursuite des efforts collectifs en matière de réduction des dépenses et à l'abondement exceptionnel de 99 566 € reçus en fin de gestion. Ces crédits ont permis de couvrir l'essentiel de nos engagements en cours notamment ceux en matière d'affranchissement.

Ainsi, la mobilisation du service budget en fin d'exercice a permis de limiter au strict minimum les crédits de paiement inemployés (inférieur à 9 €). De même, les reports de charges sur l'exercice 2016 sont très faibles.

### 1. Budget de la DDFiP : bilan d'exécution 2015

Tous les montants de dépenses indiqués ci-après correspondent aux crédits de paiement, c'est-à-dire aux dépenses payées ; la référence à des montants de dépenses engagées sera expressément indiquée.

#### 1.1 Recettes du programme 156

L'ensemble des recettes du budget départemental pour l'exercice 2015 s'est élevé à 1 733 K€.

Aux recettes traditionnelles, déclinées en trois niveaux de crédits, il convient d'ajouter quelques recettes complémentaires destinées à des opérations spécifiques.

<b>Crédits de 1<sup>er</sup> niveau</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>
Dotation initiale	1 709 663	1 547 590	1 494 182	1 559 031
<b>TOTAL 1<sup>er</sup> niveau</b>	<b>1 709 663</b>	<b>1 421 410</b>	<b>1 494 182</b>	<b>1 559 031</b>
<b>Crédits de 2<sup>ème</sup> niveau</b>				
Notification initiale	198 308	183 509	128 964	149 062
Abondements complémentaires	64 864	39 038	92 446	
<b>TOTAL 2<sup>ème</sup> niveau</b>	<b>263 172</b>	<b>222 547</b>	<b>221 410</b>	<b>149 062</b>
<b>Crédits 3<sup>ème</sup> niveau</b>				
Réserve du Délégué	27 520	22 800	36 200	Non connue
Abondements (divers)		3 897	19 502	
Refacturations (fluides AGIM SDNC)	-165 573	- 143 996	- 137 680	- 108 911
Abondements / reprise fin gestion	11 695	141 072	99 566	
			0	
<b>TOTAL crédits niveau 1, 2 et 3</b>	<b>1 846 477</b>	<b>1 739 910</b>	<b>1 733 180</b>	<b>1 599 182</b>
<b>Crédits spécifiques</b>				
Abondements hors DGF	9 592	15 132	0	28 003
<b>TOTAL DES CREDITS</b>	<b>1 856 069</b>	<b>1 809 042</b>	<b>1 733 180</b>	<b>1 627 185</b>

L'examen des derniers exercices montre que la dotation budgétaire initiale est ponctionnée (constitution d'une réserve de précaution et contribution du programme 156 au financement des priorités nationales en 2015) dès le début de l'année d'une partie des crédits permettant de faire face à l'ensemble des dépenses de fonctionnement courant. Un abondement intervient en fin d'année à l'initiative de la DGFIP après arbitrage au niveau national.

En 2016, la DDFIP de l'Orne a reçu en début d'exercice l'intégralité de sa dotation en crédits de 1<sup>er</sup> niveau contrairement aux exercices précédents. Le budget départemental sera complété en cours d'exercice de crédits de niveau 2 (cf. frais de formation, remises versées aux débiteurs de tabac, frais de réseau, ...) en fonction des dépenses réellement avancées et, dans une moindre mesure, des crédits de niveau 3 (cf. réserve de la délégation, abondements divers, ...).

## 1.2 Dépenses du programme 156 (occupant)

Le total des dépenses payées en 2015 était de 1 733 K€ à la clôture de l'exercice.

POSTES BUDGETAIRES	CP 2013	CP 2014	CP 2015	CP NOTIFIES EN 2016	CP AU 30/04/2016	CP AU 30/04/2015
Autres immobilisations (acquisition construction)	14 763	10 685	12 285			17 097
Dépenses du propriétaire (entretien lourd)	120 885	122 743	123 290	114 000	55 327	60 849
Dépenses de l'occupant (entretien courant)	26 435	50 878	41 155	41 100	5 849	21 520
Fluides (payés sur DGF)	70 372	39 526	43 116	50 820	15 385	22 431
Loyers non budgétaires	227 728	232 330	190 044	203 000	56 852	69 038
Services (nettoyage, surveillance et déchets)	98 535	100 775	98 168	93 800	27 994	33 538
Fournitures	26 533	26 636	25 639	25 000	6 261	6 555
Frais réception	1 713	726	5 546	6 000	2 153	2 615
Télécommunications	59 299	48 356	52 568	52 000	22 204	17 356
Sécurité fonctionnement (incendie et transport de fonds)	30 858	40 498	29 001	34 700	13 494	9 126
Frais de transport (dont carburants)	27 392	20 190	20 260	18 100	8 046	6 254
Dépenses d'affranchissement	488 650	503 712	475 531	442 200	132 948	163 629
Impression et reprographie	67 132	45 514	74 070	81 000	24 416	22 966
Frais de déplacement (formation + mission)	296 471	249 847	297 835	253 388	117 669	105 804
Frais de justice	44 511	35 561	37 809	31 625	9 198	6 641
Frais bancaires	5 857	6 137	9 093	9 000	8 545	6 001
Entretien matériel informatique	8 074	5 637	61		752	61
Frais de réseau (Rubis)	35 244	44 444	10 270	5 000	1 808	4 887
Matériel informatique	32 236	49 462	40 481	45 000	2 095	11 682
Consommables informatiques	21 021	15 517	14 827	13 000	3 240	4 043
Achats locations et entretien de matériel	20 150	79 149	58 878	26 700	4 340	5 921
Maintenance technique	40 594	6 278	5 009	5 000	1 004	2 107
Autres postes budgétaires	91 616	74 441	68 242	48 749	35 691	36 901
<b>TOTAUX</b>	<b>1 856 069</b>	<b>1 809 042</b>	<b>1 733 178</b>	<b>1 599 182</b>	<b>555 271</b>	<b>637 022</b>

### Exécution au 31 décembre 2015 : principaux constats

Le poste « affranchissement » est en diminution sensible d'un exercice à l'autre en raison du paiement de 12 factures en 2015 contre 13 factures en 2014 et des économies résultant de la centralisation de l'affranchissement.

Le poste « frais de déplacement » connaît une évolution contrastée selon l'objet de la mission. L'évolution des frais de mission afférents au personnel (hors formation) demeure haussière tandis que celle des indemnités de stage est en net repli.

Le poste des « loyers non budgétaires » est en diminution du fait de la poursuite des restructurations dans le département. Toutefois, un bail est en cours de renouvellement depuis juin 2015 et n'a pas fait l'objet des paiements dus.

Les dépenses immobilières de l'occupant « entretien courant » se contractent sous l'effet notamment de l'internalisation de certains menus travaux réalisés en 2015 par un agent d'entretien.

La baisse du poste « achat locations et entretien de matériel » consécutive pour partie au transfert de la dépense de la location de copieurs s'accompagne, de manière concomitante, de la hausse du poste « impressions et reprographie » constitué pour l'essentiel des coûts de location du matériel informatique.

Le recours à un second emploi d'huissier des finances publiques explique le repli honoraires des huissiers au sein du poste « frais de justice ».

Les « frais bancaires » sont en hausse consécutivement à l'équipement en Terminal de Paiement Electronique (TPE) des postes comptables du département.

Le niveau des dépenses de « matériel informatique » demeure élevé et reflète l'engagement de la DDFIP de l'Orne à maintenir un niveau d'équipement indispensable au fonctionnement des services.

La diminution du niveau des « frais de réseau dépenses » s'explique par le transfert du réseau RUBIS (crédits 2<sup>ème</sup> niveau) vers le Réseau Informatique de l'Etat (RIE).

#### Exécution au 30 avril 2016 : principaux constats

Les postes de dépenses en diminution par rapport au 30 avril 2015 correspondent aux comptes impactés par les restructurations : fluides, nettoyage et loyers.

Le transfert des vérificateurs de la BDV à la DIRCOFI OUEST s'est traduit par une diminution des frais de mission. A l'inverse, les indemnités de stage augmentent en raison du parcours de formations suivis en début d'année par 4 agents (deux contractuels PACTE, un analyste et un agent administratif).

Les frais de transports de fonds augmentent suite à l'ajout de prestations de collecte des billets (Flers et direction)

L'affranchissement est à un niveau de dépense stable : la centralisation de l'affranchissement est achevée et ne génère plus d'économie en dehors de l'intégration des collectivités au circuit. Par ailleurs, l'impact de Clic Esi sur le coût de l'affranchissement n'est pas encore significatif.

A ce stade de l'année, la prévision en besoin de financement de la DDFIP pour clôturer l'année s'élève à 43 000 €.

## **2. Dépenses du programme 309 (propriétaire)**

Le programme 309 met en œuvre les dépenses relevant du propriétaire dans le cadre des conventions d'utilisations mises en œuvre par le service France domaine. Ce budget est géré conjointement entre le RPIE et le SGAR de Basse-normandie. Il comprend des dépenses de maintenance préventive et correctives et un programme de travaux d'équipement. La DGFIP a intégré le dispositif en 2013.

### **Tableau général du budget maintenance :**

NATURE	2013	2014	2015	2016
MAINTENANCE PREVENTIVE	14803	14502,61	13969,28	16551
MAINTENANCE CORRECTIVE (demandes transmises au fil de l'eau au SGAR	18545	2547,64	1519,2	1838,08

Les prestations portent notamment sur la maintenance des portes automatiques extérieures, des ascenseurs, des centrales incendie. Les demandes de maintenance correctives sont traitées au fil de l'eau par le SGAR sur une enveloppe de dépenses urgentes.

**Tableau général du budget équipement :**

<b>NATURE</b>	<b>SITES</b>	<b>2013</b>
dalles plafonds	DOMFRONT	4 333
refection mur d'enceinte	ARGENTAN	8 182
toiture terrasse	DDFIP	76 000
remplacement fenêtres et porte entrée latérale	VIMOUTIERS	8 460
remplacement du système securite incendie	FLERS	8 637
chaudière & robinets	VIMOUTIERS	2 644
chaudière	ARGENTAN	17 019
mise en conformite electrique	VIMOUTIERS	2 959
mise en conformite electrique	DDFIP	5 064
<b>TOTAL TRAVAUX</b>		<b>133 297</b>
<b>NATURE</b>	<b>SITES</b>	<b>2014</b>
ligne de vie	MORTAGNE	6 903
fourniture pose rampe alu	DDFIP	4 428
garde corps sur terrasse	DDFIP	6 960
ascenseur	L'AIGLE	16 092
<b>TOTAL TRAVAUX</b>		<b>34 383</b>
<b>NATURE</b>	<b>SITES</b>	<b>2015</b>
remplacement treuil complet ascenseur	L AIGLE	12 385
mise aux normes sanitaires	FLERS	18 000
sécurisation accès site	FLERS	4 957
pose brises de soleil	FLERS	8 176
portail entrée	CFP ARGENTAN	6 588
<b>TOTAL TRAVAUX</b>		<b>50 106</b>
<b>NATURE</b>	<b>SITES</b>	<b>2016</b>
Mise en conformité et changement des chariots porteurs des 2 portes d'entrée monumentales	FLERS	6 000
Etudes mise aux normes accessibilité handicapé	FLERS	6 948
installation d'une téléalarme dans l'ascenseur	DDFIP ALENCON	2 600

En 2016 la fusion des régions Haute et Basse Normandie a occasionné une révision complète du dispositif de gestion du BOP 309. Le SGAR de Rouen est désormais compétent pour statuer sur les demandes de financement.

**3. Immobilier**

En dépit d'une réduction importante des crédits alloués aux dépenses d'équipement interdisant toute opération immobilière onéreuse, l'activité de ce service est restée soutenue sur l'exercice 2015 et en prévision sur 2016.

**3.1 Opérations de l'exercice 2015 :**

L'année 2015 est impactée par les opérations suivantes :

- 1- Fermeture de la trésorerie de Rémalard ;

- 2- Fusion de la trésorerie de Bocage-nord avec celle de Flers-bocage ;
- 3- Création du service du PCRP à la cité administrative ;
- 4- Réalisation des travaux au centre des finances de Flers Géroudière ;
- 5- Réalisation du plan d'adaptation des centres des finances à la réglementation sur l'accessibilité des handicapés (ADAP).

### **Trésorerie de Rémalard**

La trésorerie est supprimée depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015 . Ces activités ont été transférées principalement à Mortagne-au-Perche. Les locaux du CFP de Mortagne ont permis d'installer les agents sans travaux lourds.

### **Fusion de la trésorerie de Bocage-nord avec celle de Flers-Messei**

La trésorerie de Bocage-nord a été supprimée au 1<sup>er</sup> janvier 2015. Ces activités sont transférées à la trésorerie de Flers-bocage située en centre-ville de Flers.

### **Création du PCRP à la cité administrative**

La cité administrative est impactée par la création d'une nouvelle structure regroupant les activités exercées aujourd'hui au sein des cellules CSP des CFP du département.

Les espaces disponibles dans le bâtiment D ont permis d'installer ce service sans travaux significatifs.

L'opération a été effective au 1<sup>er</sup> septembre 2015.

### **Travaux au centre des finances de Flers Géroudière**

Les travaux de réaménagement intérieur et de câblage de l'immeuble ont débuté en février et se sont achevés début avril.

Une enveloppe de 100 000€ a été débloquée par la DGFIP pour accompagner le département sur cette restructuration. Le Préfet de Région finance des opérations sur le programme 309 à hauteur de 30 949 €.

Le SIP et le SIE ont été réinstallés en mars et avril et les services de la trésorerie ont intégré les locaux les 2 et 3 juin 2015.

Le bail de la trésorerie de Flers est résilié depuis le 30 juin 2015.

Une seconde tranche de travaux est intervenue en fin d'année afin de mettre aux normes handicapées les sanitaires du RDC et réaliser des travaux complémentaires notamment le cloisonnement de la salle de réunion. Il a été aussi réalisé un bureau d'accueil dans l'ancienne loge du gardien remplaçant.

### **ADAP**

Les établissements recevant du public avaient jusqu'au 27 septembre 2015 pour établir un plan pluriannuel de mise en accessibilité des immeubles.

L'ensemble des immeubles occupés par les services des finances sont concernés par des travaux de mise en accessibilité relevant soit du propriétaire soit de l'occupant. Les services de la DDT ont établi des diagnostics pour les principaux sites du département.

Les mairies de Putanges, Bellême, Gacé et La Ferté-Macé ont été sollicitées par courrier pour déterminer les travaux à réaliser. Le site de la Ferté-Macé est conforme à la réglementation.

### **3.2 Opérations de l'exercice 2016 :**

L'année 2016 sera impactée par les opérations suivantes :

- 1 - Fermeture de la trésorerie du Theil sur Huisne ;
- 2 - Transfert d'activités entre CFP (hôpitaux de Bellême et La Ferté Macé sur Alençon-Ville-et-Campagne et recouvrement des impôts de La Ferté-Macé entre Alençon et Domfront) ;
- 3 - Transfert du SPF de Domfront au SPF d'Alençon ;
- 4 - Mise en œuvre des opérations d'accessibilité sur Flers et à la DDFIP ;
- 5 - Préparation du programme de travaux à la DDFIP permettant de redistribuer les espaces dans la perspective de l'arrivée du Pôle fiscal.

#### **Restructuration Bellême - LeTheil-sur-Huisne**

Les activités de la trésorerie du Theil-sur-Huisne ont été regroupées sur le site de Bellême au 1<sup>er</sup> janvier 2016. Cette opération a nécessité des travaux de câblages informatiques et d'amélioration de l'éclairage pour un montant de 6 300 €.

Une enveloppe de 3 961 € a été réservée sur le budget du CHSCT pour remplacer la moquette existante par du sol plastique.

#### **Transfert d'activités entre CFP (hôpitaux de bellême et La Ferté Macé sur Alençon et recouvrement de La Ferté-macé entre Alençon et Domfront).**

Le transfert de la gestion des hôpitaux de Bellême et de La Ferté Macé sur la trésorerie des hôpitaux d'Alençon a occasionné l'aménagement des locaux d'archivage sur ce dernier site. Les travaux ont été réalisés en régie.

Le transfert du recouvrement sur le SIP de Domfront notamment a nécessité le renforcement des surfaces de réception du public. Un guichet a été aménagé pour un coût de 1 532 €.

#### **Transfert du SPF de Domfront au SPF d'Alençon**

Au 1<sup>er</sup> septembre 2016, la gestion du SPF de Domfront sera transférée au SPF d'Alençon. Les postes de travail correspondants seront installés dans 2 bureaux accolés de 30m<sup>2</sup> situés au 2<sup>ème</sup> étage du bâtiment C. Une porte sera ouverte entre les 2 bureaux. Les locaux d'archivage doivent permettre d'accueillir les documents de Domfront.

#### **Mise en œuvre des opérations d'accessibilité handicapés au CFP de Flers et à la DDFIP**

Les diagnostics d'accessibilité réalisés par la DDT en 2015 ont permis d'établir les schéma pluriannuels d'accessibilité aux handicapés des établissements recevant du public.

Pour 2016, il est prévu sur le BOP 309 de réaliser une étude permettant d'établir les prescriptions techniques et financières de mise en accessibilité du CFP de Flers et notamment la création d'une rampe.

Pour 2016, la DGFIP a délégué une enveloppe de 10 218 € afin de financer les travaux relevant de l'occupant sur les sites de la DDFIP, Flers et St Langis les Mortagne. La principale opération concerne l'aménagement du guichet de la DDFIP aux normes handicapés pour un budget de 4 800€.

## **Redistribution des espaces de la DDFIP**

En début d'année, la DGFIP a donné un accord de principe au projet permettant d'accueillir au sein de la DDFIP située rue du Pont Neuf les services du Pôle fiscal installés aujourd'hui installés à la cité administrative.

Des travaux significatifs doivent être envisagés pour réaménager l'ensemble des espaces, déplacer le local informatique, câbler aux normes en vigueur l'ensemble de l'immeuble et réaménager l'espace d'accueil du RDC.

En mars, la concertation avec les différents services a permis de déterminer un projet d'aménagement.

Ce projet va ensuite faire l'objet d'une étude technique et financière afin de pouvoir engager comptablement l'opération auprès de la Direction générale.

L'opération devrait pouvoir être réalisée fin 2016 et dans le courant du premier trimestre 2017.

L'espace libéré à la cité administrative va permettre d'engager la création d'un SPF départemental dans le courant de l'année 2017.